



Note informative

Inscriptions : Il y a urgence !

27 août 2013

Inscriptions : Il y a urgence !

Le premier problème du décret : le manque de places

La question des inscriptions des élèves en 1^{ère} année du secondaire préoccupe et stresse une bonne partie des enfants, des parents et des familles qui, depuis des mois pour certains, sont en attente d'une place dans une école qui corresponde à leurs choix pédagogiques.

Avec ces enfants, parents et familles, l'UFAPEC constate un manque réel de places dans certaines zones et, tout particulièrement, à Bruxelles.

Il y a urgence ! Et pas seulement pour répondre au nombre croissant de demandes d'inscriptions en 1^{ère} secondaire. C'est de la maternelle, sans parler des crèches, à la fin du secondaire que le problème se pose avec une acuité de plus en plus forte.

Le premier problème de ce décret « inscriptions », c'est donc le manque de places. Les effets d'annonce de création de places projetées dans les années à venir ne suffisent pas. Il convient que ces places soient créées effectivement et que des écoles ouvrent grand leurs portes aux enfants en attente d'enseignement. L'UFAPEC attend donc avec impatience ces créations de places et d'écoles rejoignant les choix posés par les familles et correspondant aux profils des enfants.

La demande d'inscriptions dans le réseau libre catholique augmente. Or celui-ci n'est pas traité avec équité dans le soutien à la construction de classes et d'écoles. En Flandre et en Communauté germanophone, les réseaux subventionnés sont traités de la même manière.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, si les réseaux des communes et provinces obtiennent 60% de subvention en capital pour les constructions, le réseau libre catholique ne voit rien venir. Le taux est de 0%. Pour répondre à la croissance démographique, il faut que ce traitement injustifié du réseau libre catholique cesse le plus rapidement.

Il faut donc que chaque responsable des dossiers « bâtiments scolaires » prenne ses responsabilités et s'attelle à trouver des solutions rapides et durables qui répondent à l'urgence d'aujourd'hui.

Une vigilance des parents : une plate-forme et des revendications communes

Devant une situation qui ne peut que s'aggraver tant que le nombre de places ouvertes ne correspondra pas à la croissance démographique, les deux régionales bruxelloises de la FAPEO et de l'UFAPEC ont décidé de créer une **plate-forme de vigilance et de veille** afin que les parents soient clairement informés de l'évolution en cette matière. Cette plate-forme parentale relèvera les annonces faites, les confrontera à la réalité sur le terrain et n'hésitera pas à interpeller qui de droit pour que les enfants soient accueillis et attendus dans des écoles de qualité.

En outre, la FAPEO et l'UFAPEC ont, dans ce dossier, pris des **positions communes** et veulent porter ensemble les **revendications** suivantes :

- Comme dit plus haut, il faut des **créations urgentes de places**.
- Il faut **redonner du poids aux critères pédagogiques** choisis par les parents. Il n'est pas normal que ces choix, si fondamentaux dans la formation et l'éducation des enfants, soient considérés comme des choix secondaires par rapports aux critères factuels de localisation.
- Il convient donc de **diminuer très sensiblement le poids des critères géographiques**, surtout dans les zones urbaines en tension.

Propositions de l'UFAPEC

Par ailleurs, l'UFAPEC appelle à se pencher sur l'ensemble du décret et à rejoindre les préoccupations légitimes des parents. Son amélioration doit permettre un rapport écoles-familles plus confiant et apaisé.

L'UFAPEC demande donc une fois encore :

- **De revoir la méthode de géolocalisation**
Google Map n'est un outil ni fiable, ni certifié, ni transparent et qui ne peut, selon ses propres sources, garantir des positions cadastrales. Il est impensable pour les parents qu'il soit utilisé comme outil de référence dont les conséquences sont importantes dans le calcul de l'indice composite. D'autre part, la prise en compte de la distance à vol d'oiseau ne tient compte ni du trajet réel à effectuer, ni des possibilités de transports en commun. Il ressort de cette pratique des aberrations en termes de distance à parcourir et ne répond pas au souci d'équité prôné. Les parents proposent de s'orienter vers le logiciel GéoRoute utilisé par la poste, plus proche de la réalité sur le terrain.
- **De modifier le poids des critères et en introduire de nouveaux**
Les parents souhaitent que soit donné plus de poids au facteur « choix d'école » dans la composition de l'indice. D'autre part, ils souhaitent que, comme aux États-Unis, des critères supplémentaires soient introduits dans l'algorithme comme par exemple les cours de latin, l'immersion... À ce propos, ils demandent que la poursuite en immersion soit favorisée en introduisant des dispositions adéquates garantissant la continuité du projet pédagogique.
- **De supprimer les indices composites moyens**
Les parents dénoncent les discriminations dont sont victimes les enfants de la périphérie, des communes à facilités et les enfants issus de l'enseignement primaire néerlandophone. Ceux-ci reçoivent un indice composite moyen qui, par le jeu des recalculs après passage en CIRI, n'ont aucune chance d'être intégrés dans une école complète, car relégués en fin de liste.
- **D'évaluer les critères de proximité géographique en relation avec l'objectif de mixité sociale**
Favoriser un choix d'école à proximité du domicile est absurde par rapport à la réalité bruxelloise et va à l'encontre d'un objectif de mixité sociale, car il enferme les populations dans les quartiers ghetto décourageant ceux qui feraient le choix délibéré d'y installer leur famille. **L'UFAPEC demande donc que soient supprimés les critères liés à l'école primaire dans le calcul de l'indice composite.**
- **De revoir l'indice ISEF**
L'indice ISEF manque de transparence et ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui, les indicateurs se basant sur des données vieilles de 10 ans. Cet indice n'étant pas le même en Flandre, il ne peut être pris en considération pour les élèves issus de l'enseignement néerlandophone ou sur le territoire flamand. L'ISEF devrait être utilisé par rapport à l'élève et non à l'école pour éviter les abus. Mais en faisant attention à la discrimination.

- **D'adapter l'offre aux spécificités régionales**

Il faut tenir compte des phénomènes de manque de places et de concentrations de la demande d'inscriptions et permettre les ajustements nécessaires à chaque situation spécifique.

D'autre part, l'indice ne prenant pas en compte la différence de densité d'écoles entre des quartiers voisins, il favorise les quartiers résidentiels à faible densité.

- **D'améliorer encore la communication avec la CIRI**

Les parents déplorent des soucis de communication avec la CIRI. C'est pourquoi, il est demandé de renforcer les équipes disponibles (numéro vert), d'assurer un suivi plus proactif des demandes et courriers des parents et de communiquer, dans des délais raisonnables, avec davantage de transparence et de clarté.

Plusieurs parents, dont des universitaires, se plaignent de ne pas comprendre les courriers officiels qui leur sont adressés, souvent dans un langage administratif et juridique qui ne leur est pas accessible. Une communication simplifiée et compréhensible par tous les parents serait de mise, si importante pour la sérénité de tous.

L'UFAPEC tient à rappeler qu'il faut cibler aussi l'action publique sur d'autres débats, souvent plus fondamentaux.

C'est pourquoi il faut donc recentrer ce débat de manière utile sur la qualité de l'enseignement au sein de chaque école et le respect des projets pédagogiques des établissements. C'est la qualité générale de l'enseignement qui doit être stimulée, de manière à lutter effectivement contre l'échec scolaire.

S'il reste, à Bruxelles en très faible nombre, des places disponibles, il faut constater que les parents des 430 enfants toujours en liste d'attente n'en veulent pas. (LA : 380 pour Bruxelles, 21 pour le Brabant wallon et 29 pour le reste de la Wallonie. Au 31 août, on devrait dénombrer plus de 320 enfants sans inscriptions !)

Il est donc urgent de se pencher sur ces écoles qui disposent encore de places et qu'on leur donne les moyens de proposer des projets dynamiques qui rejoignent les attentes des parents et favorisent l'épanouissement et la réussite de chaque enfant.

Pour toute question/contact presse :

Bernard Hubien, Secrétaire général

0476/52.74.77

bernard.hubien@ufapec.be

Siège social : rue Belliard, 23 A - 1040 Bruxelles

Siège administratif : avenue des Combattants, 24 – 1340 Ottignies

Tél. : 010/42.00.50 - Fax : 010/42.00.59.

info@ufapec.be www.ufapec.be